

# Dossier de presse

Novembre 2021



## FUNÉRAIRE PARIS | 2021

Salon professionnel international de l'art funéraire

**DU 17 AU 19 NOVEMBRE**

PARC DES EXPOSITIONS DU BOURGET

### Contact :

Funéplus Réseau Funéraire  
12 rue Robert Bothereau  
85000 La Roche-sur-Yon

Gabriela Tarkalanov  
Assistante communication  
[gabriela@funeplus.com](mailto:gabriela@funeplus.com)  
02 51 37 28 88



## Sommaire

### **1. Le réseau Funéplus**

1.1. Notre histoire

1.2. Notre ADN

1.3. Nos activités

1.4. Notre équipe

### **2. L'École de Funétique®, le centre de formations funéraires**

2.1. Qui sommes-nous ?

2.2. Nos formations

2.3. Témoignages

### **3. Le FIFF, le Fonds Indépendant de Financement Funéraire**

3.1. Qui sommes-nous ?

3.2. Notre fonctionnement



## 1. Le réseau Funéplus



**Funéplus Réseau Funéraire**

12 rue Robert Bothereau

85000 La Roche-sur-Yon

[www.funeplus.com](http://www.funeplus.com)

[infos@funeplus.com](mailto:infos@funeplus.com)

### 1.1. Notre histoire

- En 1989, Point Funéplus voit le jour grâce à Loïck Rodde, marbrier à La Roche-sur-Yon.
- En 1995, mise en place des formations professionnelles, ce qui deviendra l'École de Funétique®.
- En 2001, Point Funéplus accueille son 100<sup>e</sup> affilié.
- En 2005, Point Funéplus accueille son 200<sup>e</sup> affilié.
- En 2012, Point Funéplus accueille son 300<sup>e</sup> affilié.
- En 2015, Point Funéplus devient Funéplus Réseau Funéraire.
- En novembre 2017, Funéplus reçoit le prix du plus ancien exposant au salon Funéraire Paris avec sa 16<sup>ème</sup> participation.
- En 2017, Funéplus crée le FIFF, Fonds Indépendant de Financement Funéraire.
- En 2019, Funéplus fête ses 30 ans.
- En juin 2021, Antony Fallourd et Céline Mallard, salariés depuis 20 ans au sein de l'entreprise, créent une holding et rachètent Funéplus à Loick Rodde.

## 1.2. Notre ADN

### Un réseau d'indépendants à dimension humaine

Funéplus est le **premier réseau funéraire d'entreprises indépendantes en France**. Incarnant les vertus d'un **réseau moderne** avec **engagement** et **proximité**, Funéplus **fédère et accompagne des entreprises indépendantes dans leur quotidien et leur développement**, tout en plaçant la **dimension humaine au cœur du métier**.

### Un réseau unique

Funéplus n'a **aucun lien d'actionnariat** avec des groupes financiers. Nos entreprises **affiliées n'ont ni frais d'affiliation, ni cotisation**. Funéplus est le **seul réseau qui fait profiter à ses affiliés de retours de marge arrière** sur leurs achats auprès des fournisseurs référencés.

### Un réseau qui rassemble

Rejoindre le réseau Funéplus, c'est **briser son isolement** par une démarche volontaire d'intégration dans un réseau de professionnels indépendants, **sans pour autant perdre son identité et son indépendance**. C'est aussi **préserver son indépendance**, tout en profitant d'une structure de moyens et de services.

## 1.3. Nos activités

Le réseau Funéplus proposent des services adaptés à chaque partie prenante du domaine funéraire.

### **Des services dédiés aux entreprises affiliées :**

- du conseil juridique avec 3 personnes de l'équipe ayant le DUDF (Diplôme Universitaire en Droit Funéraire),
- des offres exclusives grâce aux 32 fournisseurs et 40 partenaires,
- un bureau d'étude marbrerie et cinéraire,
- des outils et supports personnalisables et exclusifs grâce à l'imprimerie et la boutique en ligne,
- des logiciels informatiques développés en interne,
- un intranet ainsi qu'une application mobile pour développer et faciliter les échanges entre les acteurs du réseau.

**Des formations ouvertes à tous :** grâce à l'École de Funétique®, des formations sont proposées pour découvrir et appréhender les métiers du funéraire pour les professionnels en reconversion, mais aussi pour monter en compétences et développer sa carrière pour les professionnels déjà en poste dans une entreprise funéraire.

**Des services dédiés aux municipalités :** audit, conseil et accompagnement dans la gestion de cimetière pour les petites et moyennes communes.

## 1.4. Notre équipe

L'équipe Funéplus est pluridisciplinaire et se compose de 11 personnes aux compétences complémentaires. Les membres de l'équipe assurent le conseil et l'accompagnement aux entreprises affiliées au quotidien.



De gauche à droite :

- Christophe Blanchard – Animateur réseau et développement des affiliés
- Coralie Bossard – Assistante commerciale et formatrice à l'École de Funétique®
- Gabriela Tarkalanov – Assistante communication
- Déborah Charbonneau – Assistante déléguée à la Direction
- Séverine Chauvet – Assistante commerciale et support informatique
- Antony Fallourd – Directeur général
- Loïck Rodde – Fondateur et Directeur général délégué
- Céline Mallard – Directrice générale, administrative et financière
- Michaël Clément – Commercial terrain nord-est
- Perrine Guyard – Assistante commerciale, suivi et prospection des affiliés
- Florence Gauthier-Raynal – Attachée technico-commerciale marbrerie et cinéraire

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.funeplus.com](http://www.funeplus.com)

Pour rejoindre le réseau, contactez-nous au 02 51 37 28 88 ou à [infos@funeplus.com](mailto:infos@funeplus.com)

## 2. L'École de Funétique®, le centre de formations funéraires



### École de Funétique®

Centre de formations funéraires  
12 rue Robert Bothereau  
85000 La Roche-sur-Yon  
[www.ecole-funetique.fr](http://www.ecole-funetique.fr)  
[contact@ecole-funetique.fr](mailto:contact@ecole-funetique.fr)



### 2.1. Qui sommes-nous ?

Depuis 1995, l'École de Funétique® a pour vocation de **transmettre et partager plus de 25 ans de connaissances, de savoir-faire et de services** pour participer à l'excellence de professionnels en devenir.

Souhaitant l'inclusivité dans les métiers du funéraire, l'École de Funétique® est un centre de formations agréé. Nous proposons des formations pouvant être prises en charge au titre de la formation continue et accessibles aux personnes en situation de handicap.

Tous les profils sont admissibles. Que vous soyez en reconversion professionnelle, salariés, agents de la fonction publique ou dirigeants d'entreprises, plusieurs modes de financement sont proposés par l'École de Funétique®. L'équipe pédagogique vous **conseille dans le choix de votre formation** et vous **accompagne dans la constitution de votre dossier de prise en charge** afin de trouver les solutions de financement les plus adaptées comme l'utilisation de votre CPF (Compte Personnel de Formation) pour la formation de conseiller funéraire par exemple.

### 2.2. Nos formations

L'École de Funétique® propose des **formations réglementaires diplômantes**, des **formations thématiques** afin de monter en compétences et des **formations numériques** pour accompagner la visibilité des entreprises. Des **formations techniques** sont également proposés grâce à l'**École de cimetière**. L'École de Funétique® est continuellement dans une **démarche d'innovation** avec la **création de formations répondant aux besoins et demandes des particuliers et des entreprises de pompes funèbres**. Par exemple, en 2021, de nouvelles formations ont vu le jour telles que des formations sur le protocole, la RSE ou bien encore le cycle « Dirigeants du funéraire ».

Nos formations sont **certifiées Qualiopi**, ce qui atteste de leur qualité, du suivi des apprenants et du professionnalisme des intervenants et formateurs. Nos formations réglementaires ont un taux de réussite de 98 %. Pour les apprenants en reconversion professionnelle, le **taux de retour à l'emploi est entre 65 % et 70 %, 3 mois après leur sortie de formation**.

Afin de s'adapter aux situations géographiques et professionnelles de nos apprenants, **nos formations peuvent être en présentiel, en classe virtuelle, en e-learning ou en hybride** (présentiel et e-learning ou présentiel et classe virtuelle).

Grâce à nos partenaires présents dans toute la France, nous proposons nos formations dans plusieurs villes aux quatre coins de la France.



### 2.3. Témoignages

« Je remercie l'École de Funétique® ainsi que tous les intervenants qui ont été de très bons formateurs et d'un grand soutien. Grâce à eux, me voilà avec des bases solides pour débuter dans le domaine des pompes funèbres. » - Apprenante à la formation de conseiller funéraire.

« Une école de spécialiste ! Une excellente école du funéraire, tant par sa qualité que son contenu. La formation y est agréable et bien structurée. Ce sont des spécialistes il faut y aller en confiance. » - Apprenant à la formation de direction d'entreprise funéraire.

« L'École a été créée par un professionnel du funéraire, il s'est entouré de personnes d'expérience dans le domaine. À ma session, 100 % de réussite ! Je recommande. » - Apprenante à la formation de conseiller funéraire.

« Super promo ! Très fière d'avoir fait partie de cette session. Merci à toute l'équipe de l'École de Funétique®, pour nous avoir fait encore plus aimer ce beau métier. » - Apprenante à la formation de conseiller funéraire.

Pour découvrir l'ensemble de nos formations, rendez-vous sur [www.ecole-funetique.fr](http://www.ecole-funetique.fr)  
Échangeons sur votre projet de formation à [contact@ecole-funetique.fr](mailto:contact@ecole-funetique.fr)

### 3. Le FIFF, le Fonds Indépendant de Financement Funéraire



#### FIFF

Fonds Indépendant de Financement Funéraire

12 rue Robert Bothereau  
85000 La Roche-sur-Yon

[www.fiff.fr](http://www.fiff.fr)  
[contact@fiff.fr](mailto:contact@fiff.fr)

#### 3.1. Qui sommes-nous ?

Le réseau Funéplus, pionnier dans le domaine funéraire, s'est doté d'une **structure financière appelée le FIFF, Fonds Indépendant de Financement Funéraire**. Le FIFF est le **premier organisme financier du funéraire** qui propose une autre perspective aux entreprises indépendantes que celle de s'offrir aux groupes financiers.

Le FIFF a pour vocation de **défendre les petites et moyennes entreprises** qui ont la volonté de participer au renouvellement et à la pérennisation de la profession. Il s'adresse aux **créateurs, repreneurs, investisseurs et vendeurs d'entreprises funéraires**. Quel que soit votre profil, le FIFF vous accompagne en fonction de votre situation et de vos besoins. Le FIFF a un rôle informatif et financier, simplifie les démarches et vous accompagne tout au long du projet.

Son action indépendante permet le **renouvellement de la profession** tout en préservant la **diversité et la qualité des services et le libre choix des familles**.

Le FIFF collabore avec des partenaires, des experts en droit des sociétés, des experts en droit fiscal, des banques, etc.

#### 3.2. Notre fonctionnement

- **Vous créez ou reprenez une entreprise funéraire ?**

Le FIFF vous aide à financer la création ou le rachat de l'entreprise. Il se peut que votre capital de départ ne soit pas suffisant pour obtenir un accord bancaire. **Le FIFF vient compléter cet apport pour le rendre crédible et rassurer les banques.**

Pour toute personne ayant ce projet, l'École de Funétique® vous accompagne par une formation réglementaire de direction d'entreprise funéraire (70 heures).

Le réseau Funéplus viendra en soutien grâce à son expérience et sera en mesure de vous conseiller dans la recherche ou dans la construction de votre projet. Vous pouvez vous appuyer sur des personnes d'expérience qui ont fait leurs preuves dans le métier.

- **Vous cédez votre entreprise indépendante ?**

Le FIFF vous accompagne afin de transmettre votre entreprise à votre successeur. Il vous **met en relation avec des acheteurs indépendants, sérieux et vient en appui de leur financement pour assurer votre projet.** Le FIFF est donc un partenaire de confiance pour votre cession et la pérennisation de votre entreprise.

- **Vous souhaitez investir dans des projets humains, qui partagent vos valeurs et votre vision du métier ?**

L'investissement dans le FIFF est un placement à faible risque, car il porte dans un secteur à forte croissance prévisible. Le processus d'implication du FIFF dans le financement des entreprises retenues fait de cet investissement un placement à moyen et long terme.

Tout le monde peut investir et ainsi, participer au renouvellement de la profession. Que vous soyez un fournisseur qui veut soutenir une entreprise funéraire, un vendeur qui souhaite accompagner le repreneur et investir dans son ancien commerce, ou encore un investisseur (particulier comme entreprise) désirant placer son capital après une vente.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.fiff.fr](http://www.fiff.fr)

Parlez-nous de votre projet à [contact@fiff.fr](mailto:contact@fiff.fr)



**Funéplus**

Réseau Funéraire

**Funéplus Réseau Funéraire**

12 rue Robert Bothereau  
85000 La Roche-sur-Yon

Tél : 02 51 37 28 88 – Fax : 02 51 37 33 73  
[www.funeplus.com](http://www.funeplus.com)



**École de Funétique®**

12 rue Robert Bothereau  
85000 La Roche-sur-Yon  
Tél : 02 51 37 28 88  
[www.ecole-funetique.fr](http://www.ecole-funetique.fr)



**Fonds Indépendant de Financement Funéraire**

12 rue Robert Bothereau  
85000 La Roche-sur-Yon  
Tél : 02 51 37 28 88  
[www.fiff.fr](http://www.fiff.fr)